

## Sortie latérale de piste lors de l'atterrissage, collision avec un mur

<b>Aéronef</b>	Avion Piper PA32 immatriculé N675MP
<b>Date et heure</b>	2 décembre 2015 vers 09 h 30 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Aéroclub
<b>Lieu</b>	Aérodrome de Saint-Barthélemy (977)
<b>Nature du vol</b>	Aviation générale, convenance personnelle, vol local
<b>Personnes à bord</b>	Pilote et un passager
<b>Conséquences et dommages</b>	Avion fortement endommagé
<i>Note : les informations suivantes sont issues du témoignage du pilote. La validité de ces informations n'est pas assurée.</i>	

<sup>(1)</sup>Heure locale.

### 1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote décolle avec un passager en piste 10<sup>(2)</sup> pour un vol local autour de l'île. Au retour, il intègre le circuit d'aérodrome pour la piste 10. Il indique que sa vitesse en finale était de 70 kt et que le toucher des roues a eu lieu à mi-piste. Lors du roulement à l'atterrissage alors que le pilote commence à freiner, l'avion vire à gauche, sort de piste puis heurte un mur situé à environ 30 mètres de l'axe de piste. L'aile gauche est endommagée.

### 2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les conditions météorologiques étaient CAVOK, avec un vent d'est pour 11 kt.

Le pilote est titulaire d'une licence de pilote privé avion et totalisait au moment de l'accident 200 heures de vol, dont 90 heures sur PA32, et plus de sept heures dans les 30 jours précédant l'accident.

Un mécanicien a examiné l'avion après l'accident. Il n'a constaté aucune anomalie sur le train d'atterrissage avant ou dans le circuit de freinage permettant d'expliquer l'accident.

<sup>(2)</sup>Piste revêtue,  
646 x 18 m.